

Le 13 août 2021

Par SDÉ et courriel

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

**OBJET : Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs**
Dossier Régie : R-4045-2018 Phase 3
Notre référence : R056133

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « **Distributeur** ») fait suite à la lettre de la Régie du 9 août 2021 relativement à la planification de l'audience du dossier mentionné en objet.

La preuve du Distributeur sera présentée par un seul panel formé comme suit :

- Jules Bélanger, Conseiller – Études économiques, clientèle d'affaires;
- Stéphanie Caron, Chef – Affaires réglementaires ;
- Emmanuelle Cartier, Chef – Conditions de service et ententes ;
- Stéphanie Normand, Chef – Conditions de service et gestion des approvisionnements.

Les curriculum vitae des témoins seront déposés sous peu et la durée prévue de la présentation est de 45 minutes.

Concernant les contre-interrogatoires des témoins des intervenants, le Distributeur prévoit environ 20 minutes pour chaque intervenant.

Enfin, le Distributeur prévoit une argumentation présentée verbalement pour une durée de 60 à 90 minutes, appuyée par un plan d'argumentation détaillé.

Veillez agréer, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL

JC/

c. c. Intervenants (par courriel seulement)